

PROFIL DE POSTE ENSEIGNANT(E) SPÉCIALITÉ FORMATION MUSICALE

Cadre d'emplois

Catégorie B – Filière culturelle
Cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique

Service d'affectation

Rattaché au service Conservatoire – Ecole d'Art
Direction des Affaires Culturelles – Ville de la Roche-sur-Yon

Descriptif du poste

Agent d'un pôle culturel, l'enseignant a une mission éducative qu'il mène en permettant l'accès à une pratique musicale, chorégraphique ou théâtrale.

Il possède une culture professionnelle de l'enseignement de la musique, de la danse ou du théâtre (réseau, réflexion, projets).

Il suscite et encadre des pratiques amateurs et s'engage à jouer son rôle de ressource dans la cité où s'inscrit son action.

Position hiérarchique

Placé sous la responsabilité hiérarchique du Conseiller aux études pôle musique du Conservatoire - Ecole d'Art

Relations fonctionnelles

En interne :

- le Directeur du Conservatoire et de l'Ecole d'Art et Conseiller aux études
- l'équipe enseignante
- les enseignants coordonnateurs de département
- l'équipe administrative de la Direction des Affaires Culturelles

En externe :

- les élèves et familles
- le réseau des conservatoires de la région et du département
- les acteurs culturels locaux

Principales missions

Assurer un enseignement artistique dans la spécialité formation musicale, permettant le développement d'une pratique artistique dans le cadre des orientations définies dans le projet d'établissement et le respect des schémas pédagogiques définis par le Ministère de la Culture :

- Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- Formaliser et approfondir un projet pédagogique
- Orienter et accompagner les élèves
- Proposer et mettre en œuvre des outils d'évaluation
- Impliquer et informer les familles
- Concevoir et animer le dispositif de formation des élèves de l'enseignement initial au cycle spécialisé

Etre acteur du projet d'établissement et du rayonnement de l'établissement à l'échelle territoriale en proposant des actions de représentation, de sensibilisation favorisant la vie artistique et culturelle du territoire :

- Mettre en œuvre des projets artistiques dans et hors les murs
- Concevoir ou participer à des actions de production pédagogique ou culturelle
- Entretenir et développer un projet artistique personnel
- Assurer une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique

Profil recherché

Savoirs, Savoir-faire :

- Diplôme souhaité : DE spécialité Formation Musicale
- Etre un praticien expert de sa pratique (musique, danse ou théâtre)
- Maîtriser les fondamentaux en pédagogie
- Connaître les répertoires, compositeurs et interprètes dans sa discipline
- Etre capable de formaliser une recherche musicale et pédagogique et de participer à sa mise en œuvre
- Connaissance des schémas d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture
- Connaissance des missions d'un Conservatoire
- Connaissance des acteurs et partenaires culturels locaux, régionaux et nationaux
- Utiliser un parc instrumental
- Exploiter une documentation spécialisée dans sa discipline (partitions, méthodes ...)
- Disposer de techniques de médiation
- Evaluer les acquis et la progression des élèves

Qualités personnelles requises :

- Travail en équipe
- Capacité à adapter son enseignement aux élèves de tout âge et de tout niveau, en individuel ou en collectif
- Capacité à savoir poser un cadre et à l'adapter au besoin

Lieu d'embauche

Conservatoire / Cyel - 10 rue Salvador Allende à La Roche-sur-Yon

Contraintes

Lieu et particularité du contexte de travail : Pôle culturel, lieu qui regroupe les activités du Conservatoire à rayonnement départemental Musique Danse Théâtre (1400 élèves – 64 enseignants), de l'Ecole d'Art (500 élèves – 8 enseignants), un auditorium, une bibliothèque, un espace d'art contemporain et les services administratifs et techniques de la Direction des Affaires Culturelles.

Horaires

- Emploi du temps déterminé par la Direction des Affaires Culturelles chaque année scolaire, sur la base d'un mi-temps 10h (ATEA) de face à face pédagogique pour un mi-temps, réparties au minimum sur 2 jours (ATEA), auxquels s'ajoutent, auditions, examens, projets, préparation, activités de production d'élèves et de concertation en sus des heures de face à face pédagogique
- Horaires variables du lundi au samedi
- Présence ponctuelle en soirée et le week-end en fonction des projets pédagogiques et des événements artistiques
- Congés à prendre durant les vacances scolaires

Avantages liés au poste

- Régime indemnitaire de grade (ISOE part fixe 100%)
- Régime indemnitaire de fonction (ISOE part variable pour les enseignants coordonnateurs d'un département pédagogique
- Participation employeur au contrat de mutuelle labellisé et prise en charge prévoyance à 100 %
- Adhésions CNAS / COSEL